

Santé mentale : Grande cause mais petits moyens, l'urgence d'une refondation

Le Collectif Santé mentale Grande cause nationale publie ses [propositions pour agir](#)

Depuis près de dix-huit mois, la santé mentale est officiellement une priorité nationale. La désignation de ce sujet comme "Grande cause" par les pouvoirs publics a permis d'amorcer un changement culturel nécessaire et de lever le voile sur un enjeu qui impacte toutes les dimensions de notre société. Mais cette visibilité ne peut suffire. Si la prise de conscience semble désormais acquise, l'engagement politique et sa traduction en réformes concrètes accusent aujourd'hui un retard préoccupant.

Nous, membres du Collectif Santé Mentale Grande Cause Nationale, sommes une coalition inédite dans le champ de la santé mentale qui réunit 24 organisations nationales (représentants de personnes concernées par les troubles psychiques et leurs proches, professionnels de la psychiatrie et de l'action sociale, acteurs médico-sociaux, de la recherche, de la prévention et de la santé publique), et fédère plus de 3 400 structures partout en France. Un mouvement à la hauteur d'un enjeu national qui requiert une mobilisation intersectorielle. Loin d'être de simples observateurs, nous sommes engagés depuis plus de deux ans pour faire de la Grande cause un socle de transformations concrètes dont le rétablissement des personnes concernées est la boussole.

Pour plus de cohérence et de pérennité

La santé mentale ne peut se satisfaire d'une gestion fragmentée, que le Collectif réproue au moment-même où il constate avec inquiétude un essoufflement du portage de l'Etat. À ce jour, l'annonce d'une délégation, certes interministérielle mais cantonnée à l'autorité de la Direction générale de la Santé, ne saurait en aucun cas répondre à l'importance des enjeux et à la nécessaire coordination entre prévention et soins. Nous redoutons un immobilisme dangereux alors que les besoins - notamment chez les jeunes - explosent. Sans un pilotage politique identifié, doté de moyens et d'un cap clair, les initiatives pourraient rester de simples mesures isolées sans cohérence ni bénéfice pérenne pour les personnes concernées et leurs proches.

Un plaidoyer commun pour transformer l'action publique

À la veille de la réunion interministérielle du 2 juin prochain portant sur le bilan et les perspectives des deux années de Grande cause, qui se tiendra à l'invitation de la ministre de la Santé Stéphanie Rist, nous soumettons aux pouvoirs publics un plan d'actions concrètes articulé autour de six axes. Un travail mené collégalement pour transformer durablement l'action publique et initier, enfin, une réforme structurelle :

1. Faire de la santé mentale une politique publique structurante et interministérielle
2. Garantir les droits et mettre fin aux pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie à l'horizon 2036
3. Faire de l'enfance et de la jeunesse le cœur des politiques de prévention en santé mentale
4. Garantir l'égalité territoriale d'accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement
5. Garantir la représentation et la participation effective des personnes concernées
6. Structurer une stratégie nationale de recherche et d'innovation en santé mentale

Vers une politique d'Etat structurée

Le Collectif sera donc représenté lors de cette réunion et demande instamment que ce moment, très attendu par les acteurs du champ de la santé mentale et par l'ensemble des personnes concernées dans notre pays, fasse date. Il doit marquer le passage d'un catalogue de mesures éparses à une politique d'Etat structurée, budgétisée et évaluée comme le propose notre plaidoyer.

La santé mentale est un droit et un investissement pour les générations futures. Nous appelons le Gouvernement à saisir l'opportunité qu'offre ce momentum pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux auxquels nous faisons face. Avec nous tous, maintenant.

À propos du Collectif Santé Mentale Grande Cause Nationale

Apolitique et transpartisan, le Collectif Santé mentale Grande cause nationale est né courant 2024. Il représente plus de 3 400 organisations travaillant dans le champ de la santé mentale au sens large : représentants de la psychiatrie, du champ médico-social, de l'accompagnement, des personnes concernées, des familles et proches, des pairs aidants, de la recherche, des lignes d'écoute... La mobilisation de ses membres repose sur une conviction partagée : la santé mentale ne se réduit pas à l'absence de troubles. Elle s'inscrit dans un continuum et relève d'une approche globale articulant prévention, soins, accompagnement et inclusion sociale, à tous les âges de la vie dans une logique centrée sur le droit des personnes et leur rétablissement. Elle suppose de reconnaître la place et le rôle de fait structurant de la psychiatrie dans l'organisation du système, tout en renforçant son articulation avec les autres dimensions de la réponse publique - sociales, éducatives, territoriales - afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

[Consulter le plaidoyer complet](#)

Contact presse :

contact@collectif-sante-mentale.org

P/O Collectif Santé mentale Grande cause nationale

Anne Perette-Ficaja - 06 67 61 01 02

Aurélien Paccard - 06 68 87 38 69

